

Municipalité de Sainte-Clotilde

Procès-verbal de la Séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Clotilde, tenue le 9 septembre 2019 à 19h00 à la salle du Conseil, située au 2 452, chemin de l'Église, à Sainte-Clotilde à laquelle étaient présents :

Monsieur François Barbeau, conseiller	District #1
Madame Geneviève Bourdon, conseillère	District #2
Madame Véronique Thibault, conseillère	District #3
Monsieur Marcel Tremblay, conseiller	District #4
Madame Sophie Provost, conseillère	District #5

Le conseiller suivant étant absent :

Monsieur Robert Arcoite, conseiller	District #6
--	--------------------

Les conseillers forment quorum sous la présidence de monsieur André Chenail, maire.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Carl Simard était présent. La séance débute à 19h05.

.....

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de recueillement
3. Lecture de l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Période de questions
6. Correspondance du mois
7. **LÉGISLATION**
 - 7.1 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée régulière du 5 août 2019
 - 7.2 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du 28 août 2019
 - 7.3 Abrogation de la résolution numéro 19-08-225 pour procéder au retrait de l'avis de motion concernant le règlement numéro 2019-462 pour préciser le règlement numéro 08-365
8. **FINANCES ET ADMINISTRATION**
 - 8.1 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois.
 - 8.2 Autorisation relative aux appels d'offres pour donner suite à l'ouverture des soumissions pour le contrat des matières recyclables
 - 8.3 Autorisation relative aux appels d'offres pour donner suite à l'ouverture des soumissions pour le contrat de collecte des ordures
 - 8.4 Réception de la lettre de démission de l'employée numéro 13-0018 et autorisation pour fermer le dossier de l'employée et de payer toutes sommes dues
 - 8.5 Autorisation pour obtenir de l'aide externe et afficher le poste de Trésorier – DGA
 - 8.6 Décision concernant la nouvelle offre dans le dossier de Larouche Consultant en lien avec la résolution numéro 19-07-203
9. **GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES**
10. **GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**
11. **GESTION DU RÉSEAU ROUTIER**
 - 11.1 Octroi d'un contrat relatif à l'approvisionnement en chlorure de sodium pour la saison 2019-2020
 - 11.2 Octroi d'un contrat relatif à l'approvisionnement d'abrasifs pour la saison 2019-2020
12. **GESTION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**
 - 12.1 Autorisation pour tenir une soirée dansante au Centre communautaire
 - 12.2 Autorisation pour mener une campagne de financement pour les activités de loisirs pour l'année 2020
 - 12.3 Autorisation pour mandater un ingénieur pour réaliser les étapes requises à la préparation d'un devis pour la réalisation d'une patinoire au Centre communautaire
 - 12.4 Autorisation d'aller en appels d'offres pour déposer un devis relatif au projet de patinoire sur le SEAO
 - 12.5 Demande d'aide financière pour le souper-spaghetti et le déjeuner de l'organisme Apprendre en cœur
 - 12.6 Demande d'aide financière pour l'heure du conte 2019-2020 de l'organisme Apprendre en cœur
 - 12.7 Autorisation pour procéder aux travaux d'aménagement de la butte à glisser
13. **GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**
 - 13.1 Décision concernant la demande de dérogation mineure numéro C2019-002 concernant l'implantation d'un garage détaché sur le lot 188-188

14. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

- 14.1 Autorisation pour tenir une activité thématique à la bibliothèque
- 14.2 Autorisation pour implanter une nouvelle procédure de prêt dans le cadre des sorties des élèves
- 14.3 Autorisation pour des visites du groupe 3-4 ans du CPE à la bibliothèque

15. ASSAINISSEMENT DES EAUX

- 15.1 Demande de réclamation d'un citoyen dans le cadre de l'évènement de refoulement d'égout du 22 août 2019
- 15.2 Autorisation pour octroyer un contrat de mesure des boues à l'usine d'épuration
- 15.3 Précision concernant la répartition de la dépense pour la résolution numéro 19-06-186

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. VARIA

18. LEVÉE DE LA SÉANCE



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance débute à 19h00, il y a deux (2) personnes dans la salle.



2. MOMENT DE RECEUILLEMENT

Le Président de l'Assemblée invite les personnes présente à un moment de recueillement.



3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

Le Président de l'Assemblée invite les personnes présentes à lire l'ordre du jour.



4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19-09-254 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Sophie Provost **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents **D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 septembre 2019.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)		ABSENT (A)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	S	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE		√	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE			



5. PERIODE DE QUESTIONS

Aucune question des personnes présentes.



6. CORRESPONDANCE DU MOIS

Le Secrétaire-trésorier dépose la correspondance du mois suivante :

Au Maire et aux élus – Vélo Québec – Remerciement pour l'activité de vélo du 15 juin 2019

Au Maire et aux élus – Club Optimiste – Remerciement pour l'activité de sécurité à bicyclette

Au Maire et aux élus – MRC Jardins-de-Napierville – invitation pour réaliser une œuvre collective le 12 septembre 2019

Au Maire et aux élus – Journal de Montréal – Communication courriel pour obtenir le Règlement sur la rémunération des élus par l'entremise du rapport financier 2018 (p.j. 6.4)

Au Maire et aux élus – Programme d'aide à la voirie locale – Dépôt du programme 2018-2021 et de ses modalités

Au Maire et aux élus – Ministère de l'environnement – Dépôt du programme 2018-2021 et de ses modalités

Au Maire et aux élus – Ministère des transports – Programme d'aide à la voirie locale pour l'enveloppe discrétionnaire du ministre

.....

7. LÉGISLATION

19-09-255 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 5 août 2019

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 août 2019.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)		ABSENT (A)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE			

19-09-256 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du 28 août 2019

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

DE REPORTER l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 août 2019 à la prochaine séance du Conseil.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)		ABSENT (A)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE			

19-09-257 Abrogation de la résolution numéro 19-08-225 pour procéder au retrait de l'avis de motion concernant le règlement numéro 2019-462 pour préciser le règlement numéro 08-365

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion n'est plus nécessaire suite à l'analyse des modalités du dossier avec l'avocat de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil doit retirer son avis de motion en abrogeant la résolution numéro 19-08-225 ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'ABROGER la résolution numéro 19-08-225 pour procéder au retrait de l'avis de motion concernant le règlement numéro 2019-462.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)		ABSENT (A)	
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE			

.....

8. FINANCES ET ADMINISTRATION

La conseillère du district numéro trois se retire pour le point suivant, car un chèque est émis à son attention.

19-09-258 Paiement de la liste de comptes fournisseurs du mois

CONSIDÉRANT QUE la direction générale doit préparer une liste des dépenses engagées pour le mois courant ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Sophie Provost **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'ACCEPTER l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes du mois ;

D'APPROUVER le paiement des factures correspondantes totalisant une somme de 126 326.62\$ (facture 18-1094 déduite de ce montant) ;

ET QUE ce rapport soit classé sous le numéro **2019-09** et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)		
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)		
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)			
				NE VOTE PAS (M)				
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	S	ADOPTE A L'UNANIMITE		√		
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A LA MAJORITE				
# 3 Véronique Thibault	R	Maire : André Chenail	M	REJETE				
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :						

La conseillère du district numéro trois réintègre la table suite à l'adoption de la résolution numéro 19-09-258.

19-09-259 Autorisation relative aux appels d'offres pour donner suite à l'ouverture des soumissions pour le contrat des matières recyclables

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Clotilde s'est jointe à un regroupement de municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville pour la gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville a soumis à la Municipalité les résultats de l'appel d'offre numéro REC-2020, tel que démontré dans l'annexe 1909259 joint à la présente ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville a reçu une seule offre d'un soumissionnaire conforme ;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire conforme est l'entreprise COL SEL TRANSIT inc. pour un montant total de 41 439.73 \$ taxes incluses ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Véronique Thibault, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'ACCEPTER l'octroi du contrat l'entreprise COL SEL TRANSIT inc. relatif à l'appel d'offre numéro REC-2020 au montant total de 41 439.73\$, taxes incluses ;

QUE la présente résolution soit transférée à la MRC des Jardins-de-Napierville ; **QUE** la dépense à venir soit budgétée lors de la préparation budgétaire à venir pour l'exercice 2020 ;

ET QUE le Directeur général soit autorisé à préciser, modifier ou signer tous les documents relatifs pour donner plein effet à la présente.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)		
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)		
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)			
				NE VOTE PAS (M)				
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	ADOPTE A L'UNANIMITE		√		
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A LA MAJORITE				
# 3 Véronique Thibault	P	Maire : André Chenail	M	REJETE				
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :						

19-09-260 Autorisation relative aux appels d'offres pour donner suite à l'ouverture des soumissions pour le contrat de collecte des ordures

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Clotilde s'est jointe à un regroupement de municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville pour la gestion des matières résiduelles; **CONSIDÉRANT QUE** la MRC des Jardins-de-Napierville a soumis à la Municipalité les résultats de l'appel d'offre numéro ORD-2020, tel que démontré dans l'annexe 1909260 joint à la présente ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville gère les appels d'offres publics regroupés et a reçu les soumissions des deux entreprises suivantes pour l'enlèvement, le transport et l'élimination des résidus domestiques :

Soumissionnaires	Coûts incluant les taxes pour la Municipalité de Sainte-Clotilde
RICOVA SERVICE INC..	158 272.58 \$
RCI ENVIRONNEMENT	141 055.01 \$

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire conforme pour la Municipalité de Sainte-Clotilde est l'entreprise RCI ENVIRONNEMENT au montant total de 141 055.01\$, taxes incluses ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sophie Provost, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Geneviève Bourdon **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'ACCEPTER l'octroi du contrat à l'entreprise RCI pour l'appel d'offre numéro ORD-2020 au montant de 141 055.01\$, taxes incluses ;

QUE la présente résolution soit transférée à RCI ENVIRONNEMENT INC. et à la MRC des Jardins-de-Napierville ;

QUE la dépense à venir soit budgétée lors de la préparation budgétaire à venir pour l'exercice 2020 ;

ET QUE le Directeur général soit autorisé à préciser, modifier ou signer tous les documents relatifs pour donner plein effet à la présente.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	P	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	S	# 6 Robert Arcoite	A	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

19-09-261 Réception de la lettre de démission de l'employée numéro 13-0018 et autorisation pour fermer le dossier de l'employée en payant toutes sommes dues

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal et le Directeur général ont pris connaissance de la lettre de démission de l'employée numéro 13-0018 ;

CONSIDÉRANT QUE l'employée numéro 13-0018 occupera son poste jusqu'au 13 septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE l'employée numéro 13-0018 a accumulé une bande d'heures, des vacances et d'autres avantages ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'ACCEPTER la démission de l'employée numéro 13-0018 ;

ET QUE le Directeur général soit chargé de lui remettre toutes les sommes dues et de procéder à la fermeture de son dossier.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE	

19-09-262 Autorisation pour obtenir de l'aide externe et afficher le poste de Trésorier - DGA

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a adopté la résolution numéro 19-06-262 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité éprouve déjà une problématique de surcharge de travail, de retard dans le traitement de ses dossiers et a déjà un poste de secrétaire-administratif de vacant ;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) offre un service de recrutement destiné aux postes de direction générale, tel qu'exprimé dans la pièce jointe numéro 1909262 ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

DE PROCÉDER aux démarches d'affichage et de recrutement en vue d'embaucher une personne au poste de Trésorier – DGA ;

ET QUE la dépense soit prise via le budget de fonctionnement et via le surplus non affecté pour les sommes non disponibles au budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE	

.....

9. GESTION DU MATÉRIEL ET DES IMMEUBLES

.....

10. GESTION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

.....

11. GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

19-09-264 Octroi d'un contrat relatif à l'approvisionnement en chlorure de sodium pour la saison 2019-2020

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit prévoir un approvisionnement en chlorure de sodium pour la saison du déneigement 2019-2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu les soumissions suivantes pour 430 tonnes métriques de chlorure de sodium :

Soumissionnaires	Prix livré à la tonne métrique (TM) avant taxes (TX)
Sel Warwick	102,00 \$/ TM livré + tx
Compass Mineral (Sifto)	103,15 \$/ TM livré + tx

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Jardins-de-Napierville a obtenu un prix de 110 \$/TM livré plus taxes dans le cadre de son regroupement 2019-2020 et que le prix obtenu pour la saison 2018-2019 par la Municipalité était de 114 \$/ TM livré plus taxes ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** monsieur le conseiller François Barbeau **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'ACCORDER le contrat d'approvisionnement en chlorure de sodium à l'entreprise Sel Warwick au coût de 102.00\$ par tonne métrique livré plus taxes ;

QUE le Directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents requis à conclure cette entente ;

ET QUE la dépense soit prise au budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	S	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE	

19-09-265 Octroi d'un contrat relatif à l'approvisionnement d'abrasifs pour la saison 2019-2020

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit prévoir un approvisionnement en abrasifs pour la saison du déneigement 2019-2020 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu le prix suivant pour l'abrasif de type AB10 (criblure lavée) :

Soumissionnaires	Prix livré à la tonne métrique (TM) avant taxes (TX)
Agrégats Ste-Clotilde inc.	13,85 \$/ TM livré + tx

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ; **D'ACCORDER** le contrat d'approvisionnement en abrasifs à l'entreprise Agrégats Ste-Clotilde inc. au coût de 13.85\$ par tonne métrique livré plus taxes ;

QUE le Directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents requis à conclure cette entente ;

ET QUE la dépense soit prise au budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE	

12. GESTION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

19-09-266 Autorisation pour tenir une soirée dansante au Centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE la Coordinatrice aux loisirs a déposé un document expliquant le projet de soirée dansante pour le 15 novembre 2019, tel qu'exprimé dans la pièce jointe numéro 1909266 ;

CONSIDÉRANT QUE l'activité de danse est destinée à une clientèle adolescente âgée entre 12 et 17 ans ;

CONSIDÉRANT QUE la demande implique un coût d'entrée de 2.00 \$ par personne pour couvrir l'achat de boissons et de denrées pour la tenue de l'activité ;

CONSIDÉRANT QUE la demande implique la participation de pompiers pour assurer la sécurité des usagers ;

CONSIDÉRANT QUE la demande implique une participation de la Municipalité sous forme de prêt de salles et sous forme de prêt monétaire ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Véronique Thibault, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Geneviève Bourdon **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

DE PERMETTRE la tenue de l'activité dansante le 15 novembre prochain entre 19h00 et 22h00 au Centre communautaire ;

QUE la Coordonnatrice en loisirs soit chargée de développer la logistique complète de l'activité ;

ET QUE la dépense de 300 \$ et les autres dépenses afférentes soient prises au budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	S	# 6 Robert Arcoite	A	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	P	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

19-09-267 Autorisation pour mener une campagne de financement pour les activités de loisirs pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE la Coordonnatrice en loisirs demande l'autorisation pour mener des campagnes de sollicitation et de financement pour bonifier le budget des Loisirs, tel qu'il apparaît sur la pièce jointe numéro 1909267 ;

CONSIDÉRANT QUE des activités de sollicitation et de financement ont été menées par la Coordonnatrice en loisirs en 2019 et que ces dernières ont connu un véritable succès ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sophie Provost, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Geneviève Bourdon **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

DE PERMETTRE la tenue d'activité de financement et de sollicitation par la Coordonnatrice en Loisirs ;

ET QUE toutes les sommes amassées soient affectées au budget de fonctionnement dans un poste dédié.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	P	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	S	# 6 Robert Arcoite	A	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

19-09-268 Autorisation pour mandater un ingénieur pour réaliser les étapes requises à la préparation d'un devis pour la réalisation d'une patinoire au Centre communautaire

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu une offre de services professionnels de la firme CONSUMAJ experts conseils, tel que démontré dans la pièce jointe numéro 1909268 ;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation d'un devis est essentiel à la réalisation d'un projet de patinoire conforme aux lois et règlements applicables ;

CONSIDÉRANT QUE le consultant mandaté, Paul Sarrazin de ContactCité a tenté de contacter d'autres firmes d'ingénieurs pour l'offre de service et que cette tentative fut infructueuse ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller François Barbeau, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Sophie Provost **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'OCTROYER le mandat à la firme CONSUMAJ experts conseils pour la réalisation du mandat ;

QUE les dépenses admissibles soient prises via l'enveloppe du Fond de développement du territoire dans la mesure du possible et du respect des modalités du programme et de la demande initiale de la Municipalité ;

ET QUE la dépense soit prise via le budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	P	# 5 Sophie Provost	S	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

19-09-269 Autorisation d'aller en appels d'offres pour déposer un devis relatif au projet de patinoire sur le SEAO

CONSIDÉRANT QUE l'évaluation du projet de construction de la patinoire est évalué entre 100 000 \$ et 150 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est actuellement en attente des recommandations de l'ingénieur mandaté dans ce dossier, afin de déterminer la meilleure procédure à réaliser pour le dépôt d'un devis conforme au projet de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE selon les recommandations de l'ingénieur, qu'il se peut que le projet doive être scindé en deux projets distinct et que la réalisation de deux devis sera peut-être nécessaire ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Sophie Provost **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'AUTORISER le dépôt des devis requis à la réalisation du projet de patinoire sur le SEAO ;

ET QUE la dépense soit prise via le budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	S	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

19-09-270 Demande d'aide financière pour le souper-spaghetti et le déjeuner de l'organisme Apprendre en cœur

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Apprendre en cœur a déposé une demande de financement pour la tenue d'un souper et d'un déjeuner qui se dérouleront le 25 octobre 2019 et le 8 décembre 2019 au Centre communautaire de Saint-Rémi ;

CONSIDÉRANT QUE la mission de l'organisme correspond à la vision du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Clotilde ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Geneviève Bourdon **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'AUTORISER un don d'un montant de 250 \$ pour la tenue des événements de l'organisme Apprendre en cœur ;

ET QUE la dépense soit prise via le budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)		ABSENT (A)	
				NE VOTE PAS (M)			
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	S	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE		√	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE			

19-09-271 Demande d'aide financière pour l'Heure du conte 2019-2020 de l'organisme Apprendre en cœur

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Apprendre en cœur a déposé une demande de financement pour assurer la continuité de l'Heure du conte ;

CONSIDÉRANT QUE la mission de l'organisme correspond à la vision du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Clotilde ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'AUTORISER un don d'un montant de 300 \$ pour la tenue de l'Heure du conte de l'organisme Apprendre en cœur ;

ET QUE la dépense soit prise via le budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)		ABSENT (A)	
				NE VOTE PAS (M)			
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE		√	
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE			

19-09-272 Autorisation pour procéder aux travaux d'aménagement de la butte à glisser

CONSIDÉRANT QUE les travaux de conception de la butte à glisser ont dû être arrêtés en 2018 en raison de non-conformités signalés par nos assureurs ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite compléter les travaux à la butte à glisser du Centre communautaire ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu les recommandations de l'assureur et s'est allié l'organisme Loisirs Sport Montérégie, afin de concevoir une butte à glisser conforme et sécuritaire pour tous les usagers ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Sophie Provost **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'AUTORISER la poursuite des travaux à la butte à glisser du Centre communautaire, dans le respect des recommandations et des décisions relatives à l'aménagement du parc prises précédemment ;

QUE la dépense soit soumise dans le cadre du Fond de développement des infrastructures ;

ET QUE la dépense soit prise via le budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)		VOTE CONTRE (C)	
				PROPOSEUR (P)		APPUI (S)	
				RETRAIT TABLE (R)		ABSENT (A)	
				NE VOTE PAS (M)			
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	S	NE VOTE PAS (M)			
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE		√	
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE			

.....

12. GESTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

19-09-273 Décision concernant la demande de dérogation mineures numéro C2019-002 concernant l'implantation d'un garage détaché sur le lot 188-188

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) numéro C2019-002, tel que présenté dans le document annexé 1909273, recommande l'adoption de la dérogation mineure dans ce dossier ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les procédures légales ont été respectées dans ce dossier ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur François Barbeau, **APPUYÉ PAR** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'AUTORISER la dérogation mineure recommandée par le CCU, tel qu'attesté dans le dossier C2019-002.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	P	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE	

.....

13. GESTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

19-09-274 Autorisation pour tenir une activité thématique à la bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE la Directrice de la bibliothèque et des communications a soumis un projet sous forme de café-discussion maman-bébé sous le document annexé numéro 1909274 ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Sophie Provost, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'AUTORISER le déploiement et la publicité du projet soumis par la Directrice de la bibliothèque et des communications ;

ET QUE les dépenses accessoires soient prises via le budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	P	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

19-09-275 Autorisation pour implanter une nouvelle procédure de prêt dans le cadre des sorties des élèves

CONSIDÉRANT QUE la Directrice de la bibliothèque et des communications a soumis un projet pour pallier une problématique liée aux prêts de documents et aux cartes d'enregistrement, tel que mentionné dans le document annexé numéro 1909275 ;

CONSIDÉRANT QUE cette procédure permettra de créer un profil destiné à l'École de Sainte-Clotilde, ce qui rendra possible le prêt jusqu'à concurrence de 64 livres sur un même compte ;

CONSIDÉRANT QUE cette nouvelle mesure permettra une meilleure répartition des statistiques et facilitera le suivi des prêts ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'AUTORISER le déploiement et la publicité du projet soumis par la Directrice de la bibliothèque et des communications ;

ET QUE les dépenses accessoires soient prises via le budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	A	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

19-09-276 Autorisation pour des visites du groupe 3-4 ans du CPE à la Bibliothèque

CONSIDÉRANT QUE la Directrice de la bibliothèque et des communications a reçu une demande de la part des administrateurs du CPE pour établir des sorties avec les enfants pour l'année 2019-2020, tel que mentionné dans le document annexé numéro 1909276 ;

CONSIDÉRANT QUE Directrice de la bibliothèque et des communications a considéré l'historique des sorties du CPE et qu'elle recommande l'autorisation de la demande ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Geneviève Bourdon **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

D'AUTORISER la venue du CPE sur une base mensuelle, un mercredi par mois, entre septembre 2019 et juin 2020.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	S	# 6 Robert Arcoite	A	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE	

.....

15. ASSAINISSEMENT DES EAUX

19-09-277 Demande de réclamation d'un citoyen dans le cadre de l'évènement du refoulement d'égout du 22 août 2019

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a besoin de d'avantage d'informations pour prendre une décision éclairée dans ce dossier ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Marcel Tremblay, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ** des conseillers présents, madame la conseillère Sophie Provost votant contre le report de la présente mesure ;

DE REPORTER le dossier à une séance subséquente.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	C	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOpte A L'UNANIMITE	
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	√
# 4 Marcel Tremblay	P	Maire suppléant :		REJETE	

19-09-278 Autorisation pour octroyer le contrat de mesure de boues à l'usine d'épuration

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit faire mesurer ses boues à chaque année pour être conforme aux exigences du Ministère de l'environnement ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu deux soumissions conformes suivantes pour effectuer la mesure de boues des entreprises ci-dessous :

Soumissionnaires	Prix avant les taxes
SIMO	2 000 \$
ÉCHO-TECH H2O	1 050 \$

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller François Barbeau, **APPUYÉ PAR** madame la conseillère Véronique Thibault **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

DE MANDATER la firme ÉCHO-TECH H2o pour un coût avant taxes de 1 050 \$ pour la mesure des boues à l'usine d'épuration ;

ET QUE la dépense soit prise via le budget de fonctionnement.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	P	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	S	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

19-09-279 Précision concernant la répartition de la dépense pour la résolution numéro 19-06-186

CONSIDÉRANT QUE la Directrice générale adjointe chargée des finances municipales recommande une correction dans la répartition de la dépense pour le projet lié à la résolution numéro 19-06-186 ;

CONSÉQUEMMENT,

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Geneviève Bourdon, **APPUYÉE PAR** madame la conseillère Sophie Provost **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

QUE les frais liés soient pris via le surplus affecté au réseau d'égout pour un montant de 1900\$ pour la 1^{ère} année, soit de juillet 2019 à décembre 2019 ;

ET QUE pour les années subséquentes, les dépenses soient budgétées et facturées au secteur égout.

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	S	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	P	# 6 Robert Arcoite	A	ADOpte A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	O	Maire : André Chenail	M	ADOpte A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	O	Maire suppléant :		REJETE	

14. PÉRIODE DE QUESTION

Aucune question des questions des personnes présentes dans la salle.

15. VARIA

16. CLÔTURE DE LA SÉANCE

19-09-280 Levée de séance

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Véronique Thibault, **APPUYÉE** monsieur le conseiller Marcel Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** des conseillers présents ;

DE LEVER la présente séance à dix-neuf heures vingt-deux minutes (19h22).

Distribution des votes des membres du Conseil				VOTE POUR (O)	VOTE CONTRE (C)
				PROPOSEUR (P)	APPUI (S)
				RETRAIT TABLE (R)	ABSENT (A)
# 1 François Barbeau	O	# 5 Sophie Provost	O	NE VOTE PAS (M)	
# 2 Geneviève Bourdon	O	# 6 Robert Arcoite	A	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Véronique Thibault	P	Maire : André Chenail	M	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marcel Tremblay	S	Maire suppléant :		REJETE	

.....

André Chenail,
Maire

Carl Simard, B.Sc.Urb., OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, André Chenail, maire de la Municipalité de Sainte-Clotilde, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées en lien avec la séance ordinaire du 09 septembre 2019.

.....